

PROMUTUEL

ASSURANCE

L'OUTAOUAIS

RAPPORT ANNUEL
2013



UNE IMAGE SIMPLE ET FORTE

De nouvelles
réalités modifient
notre
environnement.
Le marché
de l'assurance
se transforme.
Les consommateurs
changent.
Les besoins
évoluent.

Promutuel entre
dans le mouvement
et adopte
une nouvelle
identification
visuelle qui prend
toute sa force
dans sa simplicité
et la clarté
de son
positionnement :
l'assurance.

PROMUTUEL
ASSURANCE



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

UNE ANNÉE DE CROISSANCE ET DE RÉALISATIONS

Si 2012 était une année de transformation, 2013 aura été sans conteste l'année des grandes réalisations. Plusieurs projets ont été accomplis et on a l'impression que Promutuel vit une véritable renaissance, porteuse des plus grands succès pour l'avenir.

L'année 2013 aura aussi été une année de grande réflexion. Le monde change et s'accélère, les besoins évoluent, la clientèle se diversifie et la concurrence est de plus en plus importante. Il devenait donc impératif de revoir notre stratégie d'affaires.

Pour y arriver, votre Société mutuelle a travaillé de concert avec les composantes du Groupe Promutuel, en l'occurrence les 25 autres sociétés mutuelles et la Fédération, en vue de mettre en place des projets très ambitieux qui auront un impact significatif sur le développement de l'ensemble du Groupe.

Mais le projet le plus visible d'entre tous, celui qui vient concrétiser notre volonté de nous positionner véritablement comme un assureur qui a toujours su évoluer au rythme des besoins de sa clientèle, demeure sans contredit la création de notre nouvelle image de marque.

Cette image, c'est assurément un nouveau logo, celui qui fait d'ailleurs la une de notre rapport annuel de cette année. Mais, plus que tout, c'est l'aboutissement d'une réflexion qui nous a fait nous questionner sur notre image globale.

EN MODE CROISSANCE

Dans tout ce tourbillon qui a mobilisé les différents secteurs d'activité de la Société mutuelle, rien n'a été négligé pour répondre aux besoins de nos membres-assurés et pour que notre développement se poursuive. C'est donc avec une grande fierté que nous vous annonçons que l'année 2013 s'est terminée sur une note positive, puisque nous affichons une excellente croissance. En effet, au terme de l'exercice financier de 2013, notre volume-primés était de 24 264 896 \$, en hausse de 10 % par rapport à 2012.

Au total, en 2013, nous avons rapidement remis 12 677 000 \$ en indemnités à nos membres-assurés victimes d'un sinistre, une légère hausse de 2 % par rapport à 2012.

Malgré cette augmentation de sinistres, nous avons dégagé un excédent net de 931 000 \$ au terme de 2013. Quand croissance et rentabilité sont au rendez-vous, on ne peut qu'applaudir les nouvelles actions stratégiques mises de l'avant pour poursuivre nos objectifs de développement.

DES PROJETS INNOVATEURS DE PERFORMANCE

De nombreux projets d'envergure ont été mis de l'avant en 2013 pour atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés. Ainsi, des outils technologiques ont été développés, lesquels nous font gagner en efficacité. Alliant souplesse et rapidité, ces nouveaux outils nous permettent de gérer plus de volume en maintenant la même qualité, et ce, sans pour autant augmenter le nombre de ressources nécessaires.

Outre les outils technologiques, votre Société mutuelle a également concentré ses efforts dans l'harmonisation de plusieurs méthodes de travail de façon à optimiser chacune de ses actions. Au cœur de toutes ces améliorations, nous avons mis en place un plan de mobilisation de nos ressources humaines, puisque ce sont elles qui contribuent à notre succès. Enfin, la refonte de notre site Internet et notre nouveau logo – qui a été lancé officiellement au début de 2014 – sont venus positionner de manière éloquent notre volonté de prendre la place qui nous revient sur le marché de l'assurance de dommages.

Pour nous aider à atteindre cet objectif, votre Société mutuelle, en collaboration avec toutes les mutuelles du Groupe, a contribué à la création de Promutuel Assurance inc. Cette nouvelle entité permettra au Groupe d'accélérer sa croissance en développant de nouveaux marchés et de nouvelles clientèles.

DES VALEURS PORTEUSES D'ESPOIR

Plus que jamais, nous sommes fiers de faire partie d'un Groupe mettant à l'avant-plan les valeurs mutualistes qui unissent ses employés et ses membres-assurés. Cette année, la tragédie survenue à Lac-Mégantic – qui a affecté une des mutuelles du Groupe Promutuel – est venue assombrir la vie de beaucoup de personnes.

Elle a cependant mis en lumière l'importance des valeurs d'entraide et de coopération qui ont encore, et plus que jamais, leur raison d'être. Merci à nos employés qui, spontanément lors de ce triste événement, ont offert leur aide pour appuyer des collègues d'une autre région du Québec. Nous les remercions également de leur engagement au quotidien, lequel contribue à l'atteinte de nos objectifs.

Enfin, notre raison d'être, ce sont tous nos membres-assurés qui, chaque année, nous témoignent leur confiance. Merci à chacun d'entre vous de croire en la mutualité, de croire en votre Mutuelle. Nous sommes fiers d'être votre assureur, et c'est dans cet esprit que nous continuerons d'innover afin de vous offrir le meilleur de l'assurance.

Le président,



Marc Desjardins

Le directeur général,

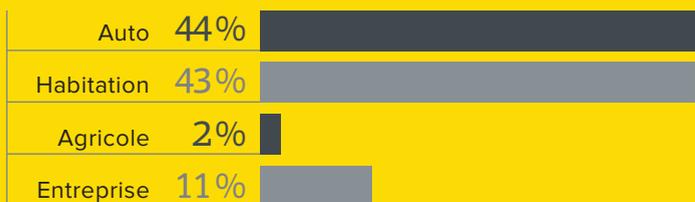


François Chartier

FAITS SAILLANTS 2013

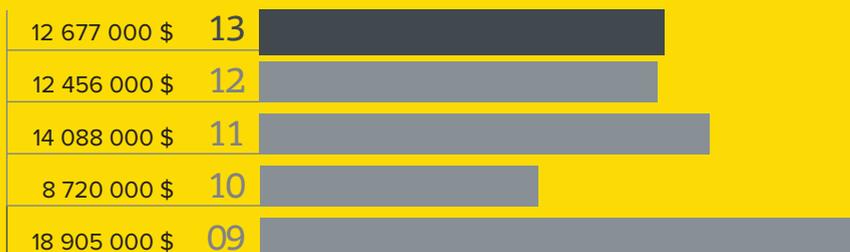
AVOIR
DES MEMBRES
10 939 000 \$

COMPOSITION DES PRIMES SOUSCRITES



NOMBRE
DE MEMBRES
24 143

ÉVOLUTION DES SINISTRES



PROMUTUEL

ASSURANCE

L'OUTAOUAIS

RAPPORT ANNUEL
2013



Gouvernance POUR LE RESPECT DE NOS VALEURS MUTUALISTES

Le Groupe Promutuel et ses sociétés membres croient fermement que le respect de leurs valeurs mutualistes passe nécessairement par l'application rigoureuse des meilleures pratiques de gouvernance. De ce fait, tout est mis en œuvre pour nous assurer d'une structure et d'un encadrement rigoureux permettant d'en établir les principes et d'en assurer le maintien.

En nous appropriant les meilleures pratiques en matière de gouvernance, de conformité réglementaire et de gestion des risques, nous garantissons à nos assurés une gestion saine, prudente et performante de nos activités. Pour ce faire, nous nous sommes dotés de normes de gouvernance faisant état des politiques et processus établis, lesquels régissent nos façons de faire et nos façons d'être.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS

Nos administrateurs et nos dirigeants doivent faire preuve d'intégrité, d'équité et d'éthique. Tout en maintenant le niveau de probité nécessaire, ils doivent posséder et développer les compétences requises pour remplir les rôles, les responsabilités et les devoirs qui leur sont dévolus.

GESTION DU RISQUE D'ENTREPRISE

La gestion du risque fait partie intégrante de notre culture d'entreprise. Il s'agit d'un mode de gestion continu, proactif et dynamique qui nous permet d'évaluer efficacement les risques et de mettre en place des plans d'action pour les réduire.

CONTRÔLES INTERNES, SUPERVISION INDÉPENDANTE ET VÉRIFICATION DES ACTIVITÉS

Nos contrôles internes sont efficaces et efficients. Ils sont notamment basés sur les rapports des responsables de la gestion des risques et de la conformité réglementaire de même que sur tout autre rapport produit à l'intention du conseil d'administration.

De plus, l'évaluation de nos contrôles internes repose sur différentes fonctions de supervision indépendante, notamment le vérificateur externe.

Enfin, un comité de vérification est formé au sein du conseil d'administration pour s'assurer de la fiabilité et de la présentation adéquate des données financières et non financières.

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Sous la responsabilité du comité de déontologie formé au sein du conseil d'administration, la Société mutuelle doit appliquer un code d'éthique et de déontologie. Ce dernier couvre notamment les conflits d'intérêts potentiels ainsi que l'apparence de conflit d'intérêts.

ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DE LA GOUVERNANCE

Afin de maintenir une gouvernance répondant aux réalités du marché dans lequel nous évoluons, nous procédons à la mise à jour périodique de notre Programme de gouvernance selon les recommandations du comité de gouvernance du Groupe Promutuel.

Sommaire

Rapport de la direction	2
Rapport de l'auditeur indépendant	3
Certificat de l'actuaire	4
États financiers	
Résultat et résultat étendu	5
Variations des capitaux propres	6
Flux de trésorerie	7
Bilan	8
Notes aux états financiers	10

Administrateurs

Les 24 143 membres-assurés de la Société mutuelle sont représentés au conseil d'administration par :

Marc Desjardins*, président	Saint-André-Avellin
Marcel Cloutier*, vice-président	Notre-Dame-de-la-Paix
Charles-Elian Bourgeois**, président du comité de vérification	Hammond
Florian Clément**	Kazabazua
Gustave Clément*	Thurso
Steve Connolly°	Low
Francine Dutrisac°	Papineauville
Bernard Larocque°	Saint-André-Avellin
Luc Leduc**	Thurso

- * membre du comité exécutif
- ** membre du comité de vérification
- ° membre du comité de déontologie

Rapport de la direction

La direction de la société garantit l'objectivité et la fidélité des états financiers et des autres informations contenues dans le présent rapport. Ces états financiers ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière.

La société maintient des systèmes de comptabilité et des contrôles administratifs appropriés dans les circonstances, dans les limites d'un coût acceptable. Les procédés utilisés visent à assurer, dans une mesure raisonnable, la bonne comptabilisation, la fiabilité de l'information et la protection de l'actif de la société.

Le comité de vérification est composé uniquement de membres du conseil d'administration, lesquels sont extérieurs au personnel de la société. Le comité tient régulièrement des réunions avec l'auditeur et la direction pour traiter des considérations touchant leurs rôles respectifs de même que de la présentation du rapport financier.

L'auditeur est nommé en vertu de la Loi sur les assurances. Il a la responsabilité de faire rapport aux membres, aux administrateurs et à l'Autorité des marchés financiers quant à la fidélité de la présentation des états financiers de la société, conformément aux Normes internationales d'information financière. L'auditeur s'acquitte de cette responsabilité en effectuant un audit de ces états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada.

L'actuaire est nommé par le conseil d'administration de la société. L'actuaire doit s'assurer que les hypothèses et les méthodes utilisées pour l'évaluation du passif des polices sont conformes à la pratique actuarielle reconnue au Canada, aux lois en vigueur et aux règlements et directives en la matière.

L'actuaire doit émettre une opinion sur le caractère approprié du passif des polices à la date du bilan à l'égard de la totalité des obligations de la société envers les titulaires de polices. Le travail nécessaire pour former cette opinion englobe un examen de la suffisance et de la fiabilité des données sur les polices et une analyse de la capacité de l'actif d'appuyer le passif des polices.

L'actuaire doit, sur une base annuelle, analyser la santé financière de la société et préparer un rapport à l'intention du conseil d'administration. Cette analyse permet de vérifier la suffisance du capital détenu par la société au 31 décembre 2013 advenant des circonstances économiques et commerciales défavorables.

Les états financiers ont été examinés par le comité de vérification et approuvés par le conseil d'administration. Les rapports de l'auditeur et le certificat de l'actuaire figurent ci-après.

Le directeur général,



François Chartier

Saint-André-Avellin, le 26 février 2014

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Promutuel L'Outaouais, société mutuelle d'assurance générale

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Promutuel L'Outaouais, société mutuelle d'assurance générale qui comprennent les bilans au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, et les états du résultat étendu, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

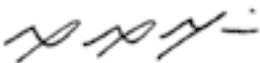
Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus, dans le cadre de notre audit, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Promutuel L'Outaouais, société mutuelle d'assurance générale au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2012, conformément aux Normes internationales d'information financière.

La vice-présidence – Vérification,



Normand Morin, CPA Auditeur, CA, FPAA
Groupe Promutuel
2000, boulevard Lebourgneuf
Québec (Québec) G2K 0B6

Québec, le 26 février 2014

Certificat de l'actuaire

Aux membres de Promutuel L'Outaouais, société mutuelle d'assurance générale

J'ai évalué le passif des polices dans le bilan de Promutuel L'Outaouais, société mutuelle d'assurance générale au 31 décembre 2013 et sa variation dans l'état du résultat pour l'année terminée à cette date, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, les données utilisées dans le cadre de l'évaluation de ces provisions sont fiables et suffisantes. J'ai vérifié la concordance des données d'évaluation avec les documents financiers de l'assureur.

À mon avis, le montant du passif des polices constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations afférentes aux polices. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers.



Guy Lecours, F.I.C.A.
Groupe Promutuel

Québec, le 26 février 2014

Résultat et résultat étendu

Exercice terminé le 31 décembre

en milliers de dollars, sauf indication contraire

RÉSULTAT	2013	2012 Retraités
REVENUS		
Primes souscrites	23 845 \$	22 245 \$
Diminution (augmentation) des primes brutes non gagnées	(912)	(768)
Primes brutes gagnées	22 933	21 477
Cession au réassureur	4 526	4 581
Primes nettes gagnées	18 407	16 896
COÛT DES SINISTRES		
Indemnités et frais inhérents	12 677	12 456
Recouvrement du réassureur	1 415	2 263
Sinistres nets	11 262	10 193
FRAIS		
Opérations	6 575	7 232
Taxes sur primes	770	750
Revenus de commissions de réassurance	(1 356)	(1 068)
Total des frais nets	5 989	6 914
RÉSULTAT D'ASSURANCE	1 156	(211)
Revenus de placement (Note 6)	767	943
Intérêts sur financement	(26)	(19)
Autres revenus (Note 7)	6	4
Autres frais (Note 8)	(587)	
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	1 316	717
Impôts sur les excédents (Note 10)	385	159
RÉSULTAT NET	931 \$	558 \$
RÉSULTAT ÉTENDU		
RÉSULTAT NET	931 \$	558 \$
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU		
Éléments qui seront reclassés ultérieurement au résultat net		
Gains (pertes) non réalisés sur les actifs disponibles à la vente nets des impôts	(77)	121
Reclassement à l'excédent de l'exercice, des pertes (gains) réalisées sur les actifs disponibles à la vente, nettes d'impôts	1	(156)
	(76)	(35)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement au résultat net		
Gains (pertes) actuariels sur les régimes de retraite nets des impôts	214	(664)
Total des autres éléments du résultat étendu	138	(699)
RÉSULTAT ÉTENDU	1 069 \$	(141) \$

Variations des capitaux propres

Exercice terminé le 31 décembre
en milliers de dollars, sauf indication contraire

	2013				Total
	Parts privilégiées	Excédents non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu		
			Gains (pertes) sur place- ments disponibles à la vente	Gains (pertes) actuariels sur les régimes de retraite	
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2012	1 500 \$	9 100 \$	6 \$	\$	10 606 \$
Effet des modifications des normes comptables (note 4)		(16)		(664)	(680)
Solde au 31 décembre 2012 retraité	1 500	9 084	6	(664)	9 926
Résultat étendu		931	(76)	214	1 069
Intérêts sur parts privilégiées		(56)			(56)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2013	1 500 \$	9 959 \$	(70) \$	(450) \$	10 939 \$

	2012 Retraités				Total
	Parts privilégiées	Excédents non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu		
			Gains (pertes) sur place- ments disponibles à la vente	Gains (pertes) actuariels sur les régimes de retraite	
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2011	\$	8 526 \$	41 \$	\$	8 567 \$
Résultat étendu retraités		558	(35)	(664)	(141)
Émission de parts privilégiées	1 500				1 500
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2012	1 500 \$	9 084 \$	6 \$	(664) \$	9 926 \$

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre

en milliers de dollars, sauf indication contraire

	2013	2012
OPÉRATIONS		Retraités
Résultat net	931 \$	558 \$
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	188	187
Amortissement des immobilisations incorporelles	588	1
Pertes (gains) sur placements	2	(172)
Pertes (gains) sur disposition d'immobilisations corporelles	(5)	(46)
Frais relatifs aux régimes de retraite	224	125
Impôts différés	43	(12)
Revenus capitalisés sur placement	(175)	(104)
	1 796	537
Frais de gestion des régimes de retraite dans les autres éléments du résultat étendu	(6)	
Impôts exigibles sur les autres éléments du résultat étendu	30	30
Variation des autres actifs et passifs opérationnels		
Débiteurs opérationnels	(1 248)	(436)
Actifs d'impôts exigibles à recevoir	173	603
Autres éléments d'actif, sauf l'actif au titre de régime de retraite	74	(409)
Provisions	289	1 811
Créditeurs opérationnels	(25)	105
Passifs d'Impôts exigibles à payer	110	95
Cotisations aux régimes de retraite	(682)	(207)
	511	2 129
INVESTISSEMENT		
Acquisitions		
Placements	(2 766)	(9 227)
Immobilisations corporelles	(118)	(377)
Immobilisations incorporelles		(2 936)
Dispositions		
Placements	1 778	9 804
Immobilisations corporelles	8	60
	(1 098)	(2 676)
FINANCEMENT		
Émission de parts privilégiées		1 500
Intérêts sur parts privilégiées	(56)	
Remboursement de parts sociales	(2)	(2)
	(58)	1 498
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(645)	951
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice (Note 12)	1 989	1 038
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (NOTE 12)	1 344 \$	1 989 \$

Bilan

Au 31 décembre

en milliers de dollars, sauf indication contraire

ACTIF	2013	2012
		Retraités
LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 344 \$	1 989 \$
Placements (Note 13)	11 743	10 686
	13 087	12 675
PRIMES À RECEVOIR ET AUTRES DÉBITEURS		
Revenus courus sur placements	145	96
Primes à recevoir (Note 15)	7 718	6 812
Réassureur	501	357
Autres débiteurs	184	35
	8 548	7 300
ACTIFS D'IMPÔTS EXIGIBLES	147	320
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF		
Part du réassureur dans les provisions pour :		
Sinistres en voie de règlement (Note 19)	2 544	2 896
Primes non gagnées (Note 20)	1 936	1 730
Frais reportés (Note 16)	1 132	1 060
	5 612	5 686
IMPÔTS DIFFÉRÉS (Note 10)	319	442
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 17)	2 121	2 200
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Note 18)	2 347	2 935
	32 181 \$	31 558 \$

Engagements (Note 26)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Marc Desjardins, président



Marcel Cloutier, vice-président

Bilan

Au 31 décembre

en milliers de dollars, sauf indication contraire

PASSIF	2013	2012
		Retraités
PROVISIONS		
Sinistres en voie de règlement (Note 19)	6 021 \$	6 705 \$
Primes non gagnées (Note 20)	12 282	11 370
Commissions de réassurance non gagnées	548	487
	18 851	18 562
CRÉDITEURS		
Réassureur	123	432
Fournisseurs et autres frais courus (Note 21)	1 961	1 683
	2 084	2 115
PASSIFS D'IMPÔTS EXIGIBLES	205	95
PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE (Note 9)	70	826
PARTS SOCIALES (Note 22)	32	34
CAPITAUX PROPRES		
Parts privilégiées (Note 23)	1 500	1 500
Excédents non répartis	9 959	9 084
Cumul des autres éléments du résultat étendu (Note 24)	(520)	(658)
	10 939	9 926
	32 181 \$	31 558 \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

1 STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée en vertu de la Loi sur les assurances du Québec, pratique l'assurance générale envers ses membres. Ses activités sont faites uniquement au Canada. Le siège est situé au 629, route 321, Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

PRINCIPES DE PRÉSENTATION

Les états financiers ont été dressés selon les Normes Internationales d'Information financière (IFRS). Les conventions comptables et l'information financière présentée sont conformes aux recommandations de l'IASB (International Accounting Standard Board).

Les états financiers de la société sont présentés en dollar canadien. Ils sont arrondis au milliers de dollars, sauf indication contraire. Ils sont préparés selon le coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont évalués à la juste valeur ou en tenant compte de la valeur temporelle de l'argent:

- Actifs financiers disponibles à la vente
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat
- Part du réassureur dans la provision des sinistres en voie de règlement
- Provision des sinistres en voie de règlement

Le bilan est présenté selon un principe de liquidité. Les éléments indiqués à chaque poste peuvent inclure à la fois des soldes courants et des soldes non courants.

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la société le 26 février 2014.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'état financier implique que la direction procède à des estimations et formule des hypothèses qui touchent les montants présentés dans les états financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses importantes concernant l'évaluation des sinistres en voie de règlement sont présentées à la note 19 et celles concernant les actifs et passif au titre des régimes de retraite à la note 9.

Les états financiers requièrent le jugement de la direction relativement à la comptabilisation des instruments financiers, la détermination des composantes des immobilisations et l'évaluation des pertes objectives.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie regroupent les éléments de trésorerie immédiatement disponibles ou convertibles en trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La société classe ses instruments financiers par catégorie en fonction de leur nature, leur caractéristique et de leur utilisation par la société au moment de la comptabilisation initiale. À la constatation initiale, tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur. Après la constatation initiale, l'évaluation des instruments financiers dépend de leur classement:

Actifs ou passifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie
Dépôts à terme
Fonds de placement
Promutuel Réassurance et Fonds de garantie
Promutuel Société de Portefeuille inc.
Débiteurs
Créditeurs et parts sociales

Classement

Détenue à la juste valeur par le biais du résultat
Disponible à la vente
Disponible à la vente
Disponible à la vente
Disponible à la vente
Prêts et créances
Autres passifs financiers

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Les instruments financiers avec un délai normalisé de livraison sont comptabilisés selon la date de règlement. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat sont inscrits dans les revenus de placement au résultat. Les coûts de transaction des autres instruments financiers sont inclus dans la valeur comptable à la comptabilisation initiale. Les revenus sur les placements sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice et sont présentés nets des frais. Les gains et pertes réalisés sur cession sont calculés selon le coût moyen.

À l'acquisition, la société classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes:

a) Actifs et passifs détenus à la juste valeur par le biais du compte résultat

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur au bilan et toute variation de la juste valeur ainsi que tous les gains et pertes réalisés à la cession sont constatés au résultat.

b) Actifs détenus jusqu'à leur échéance et prêts et créances

Les instruments financiers classés comme prêts et créances et les actifs détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon cette méthode ainsi que les gains et pertes à la cession sont comptabilisés au résultat.

À chaque date des états financiers, la société considère comme une indication de dépréciation les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Lorsqu'il y a une indication de dépréciation, une provision pour perte est constituée afin d'ajuster la valeur comptable. Cette provision est reconnue immédiatement au résultat.

c) Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les gains et pertes non réalisés sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à la décomptabilisation ou jusqu'à ce que les actifs subissent une perte de valeur. À ce moment, les gains ou pertes cumulés au cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans l'état du résultat.

Une perte de valeur est considérée, lorsqu'il y a une diminution de la juste valeur et qu'il existe une indication objective d'une dépréciation prolongée de cet actif. Le montant de la perte est égale à la différence entre le coût d'acquisition amorti et la juste valeur actuelle diminuée de toute perte de valeur déjà comptabilisée.

Lorsque la juste valeur d'un instrument d'emprunt classé comme disponible à la vente augmente au cours d'une période ultérieure, cette dernière est reprise et est comptabilisée au résultat jusqu'au montant maximum de la perte comptabilisée antérieurement. Toutefois, les pertes de valeur comptabilisées au résultat pour un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne sont pas reprises au résultat mais sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu.

Les intérêts sur les instruments d'emprunt sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrits au résultat. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres sont comptabilisés au résultat dès qu'est établi le droit de la société à en recevoir le paiement. Les gains ou pertes de change sur les actifs financiers classés dans les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

La société classe dans les actifs disponibles à la vente les instruments de capitaux propres qui ne disposent pas de cours coté sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. S'il existe une indication objective de dépréciation de ces actifs, le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés déterminée au taux d'intérêt courant du marché pour des actifs similaires.

d) Autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon cette méthode sont inscrits au résultat. S'il y a décomptabilisation de l'instrument financier, les gains et pertes sont comptabilisés au résultat.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

RÉASSURANCE ET PART DU RÉASSUREUR DANS LES PROVISIONS

Dans le cours normal de ses activités, la société utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque. La réassurance cédée signifie le transfert d'un risque d'assurance et de la prime à son réassureur. Elle présente les soldes liés à la réassurance sur la base du solde brut dans le bilan afin d'indiquer l'ampleur du risque de crédit associé à la réassurance ainsi que ses obligations envers les titulaires de police.

a) Part du réassureur dans les sinistres en voie de règlement

Les montants de réassurance que la société prévoit recouvrer à l'égard des sinistres impayés et des frais de règlement sont comptabilisés à titre d'actif au même moment et selon des principes cohérents avec la méthode utilisée par la société pour déterminer le passif afférent.

b) Part du réassureur dans les primes non gagnées

La part du réassureur dans les primes non gagnées est comptabilisée à titre d'élément d'actif au même moment et selon des principes cohérents avec la méthode utilisée par la société pour déterminer le passif lié aux primes non gagnées.

FRAIS REPORTÉS

Les frais reportés englobent les commissions des agents, la taxe sur primes et les autres charges directement associées à l'acquisition de primes. Ces coûts sont reportés et amortis sur la durée des polices connexes dans la mesure où ils sont jugés récupérables, après avoir tenu compte des sinistres et des frais inhérents ainsi que des revenus de placement prévus. Ils sont amortis en fonction de la comptabilisation des primes au résultat.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition.

Les terrains ne sont pas amortis. L'amortissement des autres immobilisations corporelles est calculé sur les composantes significatives qui ont des durées d'utilité homogène, de sorte à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte de la valeur résiduelle. Les méthodes et taux d'amortissement sont

Bâtisse	- dégressif, 4 et 8 %
Amélioration locative	- linéaire, 5 ans
Mobilier-équipement	- dégressif, 10, 20 et 30 %
Automobiles	- dégressif, 30 %

La durée d'utilité, le mode d'amortissement et la valeur résiduelle sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique.

Les gains ou les pertes sur cession correspondent à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable. Ils sont présentés dans les frais dans l'état des résultats.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée d'utilité selon les méthodes et taux suivants :

Logiciel	- dégressif, 30 %
Clientèle	- linéaire, 5 années

La durée d'utilité, le mode d'amortissement et la valeur résiduelle sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique. Les gains ou les pertes sur cession correspondent à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable. Ils sont présentés dans les frais dans l'état des résultats.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE) DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Lors de circonstances ou d'événements importants pouvant indiquer une perte de valeur, la société réévalue la valeur comptable des actifs à long terme. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable de l'actif excède la valeur recouvrable. La valeur recouvrable de l'actif est considérée comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Le montant de toute perte de valeur représente l'excédent de la valeur comptable nette sur la juste valeur recouvrable et est imputé au résultat.

PROVISIONS

a) Sinistres en voie de règlement

Des estimations des pertes individuelles sont fournies pour chaque sinistre déclaré. De plus, des provisions sont établies pour les frais de règlement, la matérialisation des sinistres déclarés et pour les sinistres subis mais non déclarés, d'après l'expérience passée et les polices en vigueur. La provision est établie selon la méthode canadienne, laquelle est conforme à la pratique établie par l'Institut canadien des actuaires (ICA). Comme requis par les normes de l'Institut canadien des actuaires et les exigences réglementaires, la provision pour les sinistres en voie de règlement est présentée en tenant compte de la valeur temporelle de l'argent avec une marge pour écart défavorable. Les estimations nécessaires sont revues périodiquement et les modifications qui peuvent y être apportées sont reflétées dans les résultats de l'exercice. Les récupérations et recouvrements par subrogation sont comptabilisés lorsqu'il est probable qu'ils se réalisent.

b) Primes non gagnées

Les primes sont virées au résultat au fur et à mesure de l'écoulement du terme des contrats selon la méthode dite d'expiration mensuelle. Les primes non gagnées représentent la proportion non écoulee des contrats en fin d'exercice.

c) Commissions de réassurance non gagnées

Les commissions de réassurance non gagnées sont comptabilisées à titre d'élément de passif selon des principes cohérents avec la méthode utilisée par la société pour déterminer les frais d'acquisition reportés.

INSUFFISANCE DE PRIMES

À chaque date d'états financiers, la société évalue la suffisance de sa provision pour primes non gagnées pour couvrir les frais futurs associés aux contrats en vigueur. Une évaluation est effectuée pour estimer les coûts futurs de sinistres et les frais connexes nets du revenu de placement généré. Toute insuffisance de la provision est inscrite en diminution des frais reportés. Si les frais reportés sont insuffisants, l'excédent est constaté au résultat et une provision est inscrite au passif.

AUTRES PROVISIONS

La société comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques est nécessaire pour régler l'obligation et que le montant relatif à cette obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de provision correspond à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les passifs éventuels sont divulgués si l'obligation future est probable et que le montant relatif à cette obligation ne peut être raisonnablement estimé.

IMPÔTS

La société comptabilise les impôts sur le résultat étendu suivant la méthode axée sur le bilan. La provision pour impôts sur le résultat étendu comporte deux composantes: les impôts exigibles et les impôts différés. Les impôts exigibles sont composés des montants qui devraient être payables ou récupérables par suite de l'exploitation durant l'année en cours. Les impôts différés calculés sur une base non actualisée, découlent des changements durant l'année des écarts temporels cumulatifs entre la valeur comptable des actifs et des passifs et de leurs assiettes fiscales respectives, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont. L'actif d'impôts différés est constaté dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. L'effet sur les impôts différés d'un changement de taux d'imposition est constaté dans le résultat.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE) IMPÔTS (SUITE)

Des incertitudes existent quant à l'interprétation de règles fiscales complexes qui ont des conséquences sur le montant ainsi que sur le moment de la réalisation des impôts sur le revenu. Compte tenu de cette complexité, des ajustements aux impôts sur le revenu déjà reconnus pourront être requis pour tenir compte des différences entre les résultats réels et les provisions faites. Le montant de ces provisions est établi en tenant compte de certains facteurs dont les résultats des vérifications fiscales et les opinions divergentes entre la société et les autorités fiscales quant aux règles relatives à l'impôt.

PARTS SOCIALES

Les parts sociales sont classées au passif car il existe une obligation contractuelle de remettre de la trésorerie au gré du détenteur.

CAPITAUX PROPRES

Les parts privilégiées sont présentées à la valeur nominale à laquelle les parts ont été émises. Les intérêts sur parts privilégiées sont inclus dans les capitaux propres dans l'exercice où le versement est approuvé par le conseil d'administration.

Les excédents non répartis incluent les résultats des années antérieures et de l'année courante. Le cumul des autres éléments du résultat étendu est composé des gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente et le cumul des gains et pertes actuariels sur les régimes de retraite.

Les ristournes aux membres sont incluses dans le passif et au résultat dans l'exercice où le versement est approuvé par le conseil d'administration.

PRIMES ET CONTRATS D'ASSURANCE

Les contrats sont classés à titre de contrat d'assurance lorsque ceux-ci comprennent au minimum un risque d'assurance significatif. La société détermine le risque significatif à la suite de l'analyse des caractéristiques des contrats types. Les contrats qui ne répondent pas à cette définition sont classés comme des contrats d'investissement.

Les revenus de primes des contrats d'assurance et des contrats acceptés en réassurance sont comptabilisés lorsque les primes deviennent exigibles. Les primes sont réparties aux résultats au fur et à mesure de l'écoulement du terme des contrats selon la méthode dite d'expiration mensuelle. La portion des revenus de primes correspondant à la proportion non écoulée des contrats en fin d'exercice est incluse dans les primes non gagnées au passif.

AVANTAGES DU PERSONNEL

Avantages à court terme

Il s'agit d'avantages payables dans les douze mois suivant la date de clôture autres que les indemnités de fin de contrat, tels que les salaires et commissions, les cotisations sociales et certaines primes. Une charge est comptabilisée au titre de ces avantages à court terme sur la période au cours de laquelle les services ayant donné droit à ces avantages ont été rendus.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les employés et la société participent à des régimes de retraite multi-employeurs à prestations déterminées qui regroupent Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale et les sociétés mutuelles membres du groupe. Ces régimes de retraite correspondent à des régimes à prestations définies et représentent des régimes auxquels la mutuelle participe et pour lesquels elle s'engage formellement sur un niveau de prestations et assume donc le risque actuariel et, le risque de placement. Les régimes assurent à ses employés et cadres des prestations de retraites établies en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Le calcul est effectué à chaque clôture annuelle et les données individuelles concernant les salariés sont revus chaque année par un actuaire indépendant.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE) AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Le coût des services, qui comprend le coût des services courants et des services passés, est comptabilisé à l'état des résultats. Les frais d'intérêts sont calculés en appliquant le taux d'actualisation aux passifs ou actifs des régimes de retraite pour la période. Le taux d'actualisation est déterminé par référence aux taux de rendement du marché des obligations d'entreprise de haute qualité. Les frais d'intérêts sont inscrits à l'état des résultats dans les intérêts sur financement.

Les gains actuariels (pertes actuarielles) résultent de l'écart entre le rendement réel et le taux d'actualisation des régimes sur les actifs des régimes de retraite capitalisés, des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des régimes à prestations définies et des gains ou pertes d'expérience sur cette même obligation. Tous les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

L'actif ou le passif au titre des régimes de retraite se calcule comme la valeur actualisée de l'obligation de ces régimes net de la juste valeur des actifs des régimes de retraite.

FONDS DE CESSATION DE REPRÉSENTATION

Certains agents autonomes de la société sont admissibles au paiement d'un montant de transition au moment de la cessation de fonctions admissibles auprès de la société. Ce montant est calculé d'après le nombre d'années de service et du volume de commissions. L'obligation envers ces agents a été établie à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services utilisés. Les coûts prévus sont passés en charges au cours des exercices correspondant aux années de service de ces agents, et une obligation est constatée dans les créditeurs. L'obligation est établie par un actuaire en fonction de la durée du régime et d'hypothèses actuarielles pertinentes. La société a fait le choix de comptabiliser au résultat dans les frais d'opération les gains et pertes actuarielles.

OPÉRATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DU GROUPE PROMUTUEL

La société effectue des opérations avec les institutions du Groupe Promutuel. Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange établie et acceptée par les parties. Les principales opérations sont présentées distinctement dans les états financiers.

3 MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES FUTURES

L'IASB a publié de nouvelles normes dont l'application sera obligatoire dans les prochains exercices. Plusieurs de ces nouvelles normes n'auront aucune incidence sur les états financiers de la société, de sorte qu'elles ne sont pas abordées.

IFRS 9 INSTRUMENTS FINANCIERS

L'IASB a publié la norme IFRS 9, intitulée «Instruments financiers» qui remplace les dispositions de la norme IAS 39 intitulée «Instruments financiers: comptabilisation et évaluation» en ce qui a trait au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Les dispositions prévues dans la norme IFRS 9 s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. La société n'a pas encore évalué les impacts de cette norme sur ses états financiers et ne prévoit pas l'appliquer de façon anticipée.

IAS 32 INSTRUMENTS FINANCIERS: PRÉSENTATION

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à la norme IAS 32 intitulée «Instruments financiers: présentation». Cette norme apporte des précisions supplémentaires sur les critères relatifs à la compensation d'un actif et d'un passif financier. Les dispositions prévues dans la norme IAS 32 s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014. La société n'a pas encore évalué les impacts de cette norme sur ses états financiers et ne prévoit pas l'appliquer de façon anticipée.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

4 MODIFICATION DES NORMES COMPTABLES

Présentation des états financiers

Le 1^{er} janvier 2013, la société a adopté les modifications apportées à l'IAS 1. Présentation des états financiers. Ces dernières concernent la présentation des autres éléments du résultat étendu, exigent la présentation par nature des autres éléments du résultat étendu en distinguant les éléments qui seront reclassés à l'état du résultat au cours d'une période ultérieure de ceux qui ne le seront pas.

L'application rétroactive de ces modifications a entraîné un changement dans la présentation de l'état du résultat étendu, mais n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la société.

Avantages du personnel

Le 1^{er} janvier 2013, la société a adopté les modifications apportées à l'IAS 19. Avantages du personnel qui changent les règles de comptabilisation des avantages du personnel et principalement celles qui ont trait aux régimes à prestations définies. Cette norme exige maintenant que:

- tous les écarts actuariels soient immédiatement comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. La méthode du corridor qui permettait de différer la comptabilisation des gains et pertes actuariels n'est plus permise.
- l'écart entre le rendement réel sur les actifs des régimes et le taux d'actualisation soit comptabilisé dans les autres éléments du résultat étendu.
- les coûts des services passés soient directement comptabilisés à l'état du résultat lorsqu'ils surviennent.
- les frais d'intérêts sont calculés en appliquant le taux d'actualisation aux passifs ou actifs des régimes de retraite pour la période. Le taux d'actualisation est déterminé par référence aux taux de rendement du marché des obligations d'entreprise de haute qualité. Les frais d'intérêts sont inscrits à l'état des résultats dans les intérêts sur financement.

Les exigences prévues par cette norme modifiée ont été appliquées de façon rétrospective. Les incidences de l'adoption de l'IAS 19. Avantages du personnel se présentent comme suit:

Effet sur:	Exercice terminé le 31 décembre 2012		
	Tel que présenté	Ajustement selon IAS	Retraité
Résultat étendu			
Frais d'opérations	7 229 \$	3 \$	7 232 \$
Intérêts sur financement	\$	19 \$	19 \$
Impôts sur les excédents (Note 10)	165 \$	(6) \$	159 \$
RÉSULTAT NET	574 \$	(16) \$	558 \$
Gains (pertes) actuariels sur les régimes de retraite nets des impôts	\$	(664) \$	(664) \$
RÉSULTAT ÉTENDU	539 \$	(680) \$	(141) \$
Actif			
Actif au titre des régimes de retraite	104 \$	(104) \$	\$
Impôts différés	192 \$	250 \$	442 \$
Passif			
Passif au titre des régimes de retraite	\$	826 \$	826 \$
Capitaux propres			
Excédents non répartis	9 100 \$	(16) \$	9 084 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu	6 \$	(664) \$	(658) \$
Flux de trésorerie			
Frais relatif aux régimes de retraite	(31) \$	156 \$	125 \$
Impôts différés	(6) \$	(6) \$	(12) \$
Actif au titre des régimes de retraite	(73) \$	73 \$	\$
Cotisations aux régimes de retraite	\$	(207) \$	(207) \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

5 TOTAL DES REVENUS

	2013	2012
Primes nettes gagnées	18 407 \$	16 896 \$
Revenus de commissions de réassurance	1 356	1 068
Revenus de placement	767	943
Autres revenus	6	4
Total des revenus	20 536 \$	18 911 \$

6 REVENUS DE PLACEMENT

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	à la juste valeur par le biais du résultat	Détenus jusqu'à échéance	Disponibles à la vente	Prêts créances et autres	Total
Revenus d'intérêts	23 \$	\$	276 \$	\$	299 \$
Revenus de financement de primes				478	478
Total des revenus d'intérêts	23		276	478	777
Autres revenus attribués				8	8
Frais de placement			(11)		(11)
Total des revenus nets de placement	23		265	486	774
Gains (pertes) sur disposition de placement			(7)		(7)
Total des gains (pertes) sur les placements			(7)		(7)
	23 \$	\$	258 \$	486 \$	767 \$

Exercice terminé le 31 décembre 2012

	à la juste valeur par le biais du résultat	Détenus jusqu'à échéance	Disponibles à la vente	Prêts créances et autres	Total
Revenus d'intérêts	21 \$	1 \$	263 \$	1 \$	286 \$
Revenus de financement de primes				437	437
Total des revenus d'intérêts	21	1	263	438	723
Dividendes			46		46
Autres revenus attribués			9		9
Frais de placement			(4)		(4)
Total des revenus nets de placement	21	1	314	438	774
Gains (pertes) sur disposition de placement			219		219
Perte de valeur sur Fonds de placement unité «C»			(50)		(50)
Total des gains (pertes) sur les placements			169		169
	21 \$	1 \$	483 \$	438 \$	943 \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

7 AUTRES REVENUS		
	2013	2012
Revenus de distribution de produits à titre d'intermédiaire de marché	6 \$	4 \$
	6 \$	4 \$

8 AUTRES FRAIS		
	587 \$	\$
Amortissement de clientèle	587 \$	\$

9 RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés et la société participent à des régimes de retraite multi-employeurs à prestations déterminées qui regroupent Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale et les sociétés mutuelles membres du groupe. Les régimes mis en place par la mutuelle sont constitués d'un régime à l'intention des employés et d'un régime à l'intention des directeurs généraux. Les cotisations des employés et des employeurs sont versées dans les régimes. Ces régimes sont administrés par des comités de retraite composés de représentant des employeurs, d'employés et de retraités. Les comités de retraite sont chargés de l'administration du régime et de l'élaboration de la stratégie de placement.

Les régimes sont des régimes de fin de carrière basés sur la moyenne des cinq meilleures années de salaire. Ces régimes ne comportent aucune clause d'indexation.

Ces régimes de retraite correspondent à des régimes à prestations définies et représentent des régimes auxquels la mutuelle participe et pour lesquels elle s'engage formellement sur un niveau de prestations et assume donc le risque actuariel et le risque de placement. Comme les modalités de fonctionnement des régimes font en sorte que l'évolution future des salaires aura une incidence sur le montant des prestations futures, le coût des prestations et la juste valeur de l'obligation au titre des régimes à prestations définies sont généralement déterminés à partir de calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables concernant principalement le rendement prévu des placements des régimes et le taux d'actualisation de l'obligation des régimes, mais aussi, et dans une moindre importance, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et le taux de mortalité. Les frais d'administration et les frais de gestion des actifs des régimes sont payables directement par les employeurs.

Un actuaire indépendant procède à l'analyse des données individuelles concernant les participants aux régimes. Il détermine le niveau de cotisation minimum selon les résultats de son examen. Les employeurs doivent effacer tout déficit des régimes dans une période variant de 5 à 15 ans selon la nature du déficit. Au cours de l'exercice, en plus des cotisations minimums déterminées par l'actuaire, les employeurs ont versé aux régimes des cotisations additionnelles de 54 % du déficit comptable.

La société évalue ses obligations au titre des prestations définies pour l'année en cours à partir de l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2012. La prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2013.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

9 RÉGIMES DE RETRAITE (SUITE)

La charge des régimes de retraite est la suivante:

	2013	2012
Au résultat		
Coût des services courants (employeur)	197 \$	149 \$
Coût des services passés (employeur)	1	
Frais administration des régimes	17	16
Intérêt net sur financement des régimes	26	19
Charges au résultat	241	184

Aux autres éléments du résultat étendu

Déficit (excédent) des rendements des actifs, à l'exclusion des montants inclus dans l'intérêt net sur le financement des régimes	(239)	(54)
Pertes (gains) actuarielles découlant des modifications dans les hypothèses		
- démographiques	110	
- financières	(290)	
- autres	121	545
Autres montants		417
Frais de gestion des actifs des régimes	6	
Charges (économies) aux autres éléments du résultat étendu	(292)	908

Charges (économies) de la période au résultat étendu	(51) \$	1 092 \$
---	----------------	-----------------

Rapprochement de la capitalisation des régimes

Actif des régimes

Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	2 638 \$	1 897 \$
Rendement réel de l'actif des régimes	375	177
Cotisations de l'employeur	682	207
Cotisations salariales	143	72
Prestations versées et règlements	(80)	(47)
Transfert de régimes		332
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'année	3 758 \$	2 638 \$

Obligation au titre des prestations définies

Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	3 464 \$	2 271 \$
Coût des services pour l'employeur (courants et passés)	198	149
Coût financier	162	142
Pertes (gains) actuarielles découlant des modifications dans les hypothèses	(59)	545
Cotisations salariales	143	72
Prestations versées et règlements	(80)	(47)
Transfert de régimes		332
Juste valeur de l'obligation au titre des prestations définies	3 828 \$	3 464 \$

Actif (passif) au titre des régimes de retraite	(70) \$	(826) \$
--	----------------	-----------------

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

9 RÉGIMES DE RETRAITE (SUITE)

L'actif des régimes est composé des éléments suivants:

	2013	2012
Placements cotés sur des marchés actifs		
Capitaux propres	2 051	1 353
Obligations	1 495	1 177
Placements non cotés		
PCAA	79	37
Biens immobiliers	101	30
Encaisse	33	20
Autres	(1)	21
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'année	3 758 \$	2 638 \$

Le taux de rendement effectif des régimes est de **12.8 %** en 2013 et **8.9 %** en 2012.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation de l'obligation et du coût au titre des régimes à prestations définies sont les suivantes:

	2013	2012
Taux d'actualisation	5.0 %	4.5 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3.0 %	3.0 %

Sensibilité de l'obligation au titre des régimes à prestations définies

	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Modification du taux d'actualisation	(636) \$	848 \$
Modification du taux d'augmentation de la rémunération	316 \$	(285) \$
Hausse d'une année de l'espérance de vie des retraités à 65 ans	68 \$	

Contributions prévues pour les prochains exercices

La société estime devoir contribuer pour un montant de 234 \$ à ses propres régimes de retraite à prestations définies au cours du prochain exercice.

La durée moyenne de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de la période est de 19 ans (16 ans en 2012).

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ÉTENDU ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

	2013	2012
Résultat avant impôts	1 316 \$	717 \$
Taux d'imposition de base Fédéral et Provincial	27 %	27 %
Impôts selon les taux de base	354 \$	193 \$
Augmentation (diminution) d'impôts imputables aux éléments suivants :		
Revenus non imposables		(8)
Dépenses non déductibles	44	3
Déduction accordée aux petites entreprises	(9)	(17)
Autres	(4)	(12)
Total de la charge (économie) d'impôts au résultat	385 \$	159 \$

La charge d'impôts se détaille comme suit :

Total de la charge (économie) d'impôts au résultat net	385 \$	159 \$
---	---------------	---------------

Autres éléments du résultat étendu

Élément qui seront reclassés ultérieurement au résultat net

 Gains (pertes) non réalisés sur les actifs disponibles à la vente

(28) 48

 Reclassement au résultat de l'exercice des pertes (gains)

 réalisées sur les actifs disponibles à la vente

(63)

Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement au résultat net

 Gains (pertes) actuariels sur les régimes de retraite

78 (244)

Total de la charge (économie) d'impôts aux autres éléments du résultat étendu

50 (259)

Total de la charge (économie) d'impôts au résultat étendu	435 \$	(100) \$
--	---------------	-----------------

La charge d'impôts est répartie comme suit :

Impôts exigibles

 Période courante

328 \$ 162 \$

 Ajustement des années antérieures

(16) (21)

312 141

Impôts différés

 Période courante

128 (236)

 Ajustement des années antérieures

(5) (5)

123 (241)

Total de la charge (économie) d'impôts au résultat étendu	435 \$	(100) \$
--	---------------	-----------------

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

10 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ÉTENDU ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (SUITE)

Tous les impôts différés relativement aux différences temporelles déductibles sont comptabilisés dans les états financiers. Les impôts différés sont composés des écarts entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable au bilan. Ces écarts proviennent :

	2013				
	Solde au 1 ^{er} janvier	Résultat net	Autres éléments du résultat étendu	Acqui- sition d'entre- prise	Solde au 31 décembre
Actif (passif) d'impôts différés					
Placements	25 \$	\$	\$	\$	25 \$
Immobilisations corporelles	(34)	(13)			(47)
Immobilisations incorporelles	11	76			87
Provision nette pour sinistres en voie de règlement	52	(6)			46
Actif (passif) des régimes de retraite	222	(123)	(80)		19
Autres	166	23			189
Total d'actif d'impôts différés	442 \$	(43)	(80)		319 \$

	2012				
	Solde au 1 ^{er} janvier	Résultat net	Autres éléments du résultat étendu	Acqui- sition d'entre- prise	Solde au 31 décembre
Actif (passif) d'impôts différés					
Placements	27 \$	13 \$	(15) \$	\$	25 \$
Immobilisations corporelles	(26)	(8)			(34)
Immobilisations incorporelles	11				11
Provision nette pour sinistres en voie de règlement	46	6			52
Actif (passif) des régimes de retraite		(22)	244		222
Autres	143	23			166
Total d'impôts différés	201 \$	12 \$	229 \$	\$	442 \$
Total d'actif d'impôts différés	201 \$	12	229		442 \$

11 INFORMATIONS SUR LE RÉSULTAT ÉTENDU

	2013	2012
Le résultat étendu inclut les éléments suivants :		
Rémunération et charges sociales	4 586 \$	4 725 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	188	187
Amortissement des immobilisations incorporelles	588	1
Dépenses de location		
Loyer	108	45
Équipement	19	11
Perte (gains) sur disposition d'immobilisations corporelles	(5)	(46)

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

14 GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS SUR LES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE (SUITE)

Comptabilisation d'une perte de valeur

Selon les IFRS, à la fin d'exercice, la société détermine s'il existe des indications objectives quant au fait que des instruments de capitaux propres disponibles à la vente aient pu subir une perte de valeur. Une indication objective pour un instrument de capitaux propres disponibles à la vente inclut, entre autres, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur de l'instrument en dessous de son coût. Au 31 décembre 2013, il n'y a aucune perte de valeur.

15 PRIMES À RECEVOIR

	2013	2012
Primes à recevoir		
Agents et courtiers		
Moins de 90 jours	38 \$	\$
Membres		
Moins de 90 jours	204	217
90 jours et plus	5	3
Primes avec financement échelonnées	7 474	6 595
	7 721	6 815
Provision pour mauvaises créances	(3)	(3)
	7 718 \$	6 812 \$

La société considère que la provision pour mauvaise créance qui est déterminée sur la base de la tendance historique couvre le risque de défaut de paiement des clients. La mauvaise créance de l'exercice est de 11 \$ (13 \$ en 2012) et est inscrite dans les frais d'opérations.

16 FRAIS REPORTÉS

	2013	2012
Solde au 1er janvier	1 060 \$	1 517 \$
Amortissement	(1 060)	(1 517)
Frais reportés de l'exercice	1 132	1 060
Solde au 31 décembre	1 132 \$	1 060 \$

17 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2013			
	Solde au 1 ^{er} janvier	Acqui- sition	Cession	Solde au 31 décembre
Coût				
Terrain et bâtisse	1 888 \$	31 \$	\$	1 919 \$
Améliorations locatives	16	14		30
Mobilier-équipement	595	67	2	660
Automobiles	107		16	91
Total du coût	2 606 \$	112 \$	18 \$	2 700 \$
Amortissement cumulé		Amortis- sement	Cession	
Bâtisse	107 \$	85 \$	\$	192 \$
Améliorations locatives	13	5		18
Mobilier-équipement	215	88	2	301
Automobiles	71	10	13	68
Total de l'amortissement cumulé	406 \$	188 \$	15 \$	579 \$
Valeur nette comptable				
Terrain et bâtisse	1 781			1 727
Améliorations locatives	3			12
Mobilier-équipement	380			359
Automobiles	36			23
Valeur nette comptable	2 200 \$			2 121 \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

17 IMMOBILISATION CORPORELLES (SUITE)

Coût	2012			
	Solde au 1 ^{er} janvier	Acqui- sition	Cession	Solde au 31 décembre
Terrain et bâtisse	1 857 \$	31 \$		1 888 \$
Améliorations locatives	217		201	16
Mobilier-équipement	472	126	3	595
Automobiles	75	32		107
Total du coût	2 621 \$	189 \$	204 \$	2 606 \$
		Amortis- sement	Cession	
Amortissement cumulé				
Bâtisse	19 \$	88 \$		107 \$
Améliorations locatives	200	3	190	13
Mobilier-équipement	135	80		215
Automobiles	55	16		71
Total de l'amortissement cumulé	409 \$	187 \$	190 \$	406 \$
Valeur nette comptable				
Terrain et bâtisse	1 838			1 781
Améliorations locatives	17			3
Mobilier-équipement	337			380
Automobiles	20			36
Valeur nette comptable	2 212 \$			2 200 \$

18 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Coût	2013			
	Solde au 1 ^{er} janvier	Acqui- sition	Cession	Solde au 31 décembre
Clientèle	2 933 \$			2 933 \$
Logiciel	3			3
Total du coût	2 936 \$	\$	\$	2 936 \$
		Amortis- sement	Cession	
Amortissement cumulé				
Clientèle	\$	587 \$		587 \$
Logiciel	1	1		2
Total de l'amortissement cumulé	1 \$	588 \$	\$	589 \$
Valeur nette comptable				
Clientèle	2 933			2 346
Logiciel	2			1
Valeur nette comptable	2 935 \$			2 347 \$

Coût	2012			
	Solde au 1 ^{er} janvier	Acqui- sition	Cession	Solde au 31 décembre
Clientèle	\$	2 933 \$		2 933 \$
Logiciel		3		3
Total du coût	\$	2 936 \$	\$	2 936 \$
		Amortis- sement	Cession	
Amortissement cumulé				
Logiciel	\$	1 \$		1 \$
Total de l'amortissement cumulé	\$	1 \$	\$	1 \$
Valeur nette comptable				
Clientèle	\$			2 933 \$
Logiciel				2
Valeur nette comptable	\$			2 935 \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

19 PROVISION POUR SINISTRES EN VOIE DE RÈGLEMENT

La provision pour sinistres en voie de règlement ainsi que la part du réassureur à cet égard constituent des estimations qui peuvent subir des variations importantes dans l'année. Ces variations sont imputables à des événements touchant le règlement ultime des sinistres mais qui ne sont pas encore survenus et qui ne se réaliseront peut-être pas avant un certain temps. Ces variations peuvent être aussi causées par des informations supplémentaires concernant les sinistres, des changements à l'interprétation des contrats par les tribunaux ou des écarts importants par rapport aux tendances historiques sur le plan de la gravité ou de la fréquence des sinistres. Les estimations sont principalement fondées sur l'expérience de la société. Les méthodes d'estimation utilisées produisent, de l'avis de la société, des résultats raisonnables compte tenu des données actuellement connues.

Ces estimations sont ensuite actualisées de manière à tenir compte de la valeur temporelle de l'argent. Le taux d'intérêt utilisé pour actualiser la provision est fondé sur le taux de rendement prévu par la société à l'égard de son portefeuille de placement en appariement avec sa provision.

Le montant actualisé de la provision pour sinistres en voie de règlement reflète les hypothèses quant au revenu de placement futur, aux flux de trésorerie prévus et à la constitution des provisions pour détérioration des résultats. Puisque les estimations relatives aux provisions de sinistres sont assujetties à l'incertitude relative à la mesure, la société inclut des provisions pour écarts défavorables dans ses hypothèses d'évaluation. L'inclusion de provisions pour écarts défavorables est conforme aux normes actuarielles canadiennes. Elles permettent de s'assurer que les montants du passif actuariel sont suffisants pour régler les prestations futures.

La provision pour sinistres en voie de règlement est composée de:	Provision brute	Part du Réassureur	Provision nette
Provision pour sinistres non déclarés au 31 décembre 2013			
Provision	704 \$	162 \$	542 \$
Effet de l'actualisation au taux de 2.7 %	(90)	(38)	(52)
Provision pour écarts défavorables	378	155	223
Total de la provision pour sinistres non déclarés	992	279	713
Provision pour sinistres déclarés au 31 décembre 2013	5 029	2 265	2 764
Provision au 31 décembre 2013	6 021 \$	2 544 \$	3 477 \$

Provision pour sinistres non déclarés au 31 décembre 2012			
Provision	631 \$	109 \$	522 \$
Effet de l'actualisation au taux de 3 %	(113)	(48)	(65)
Provision pour écarts défavorables	434	175	259
Total de la provision pour sinistres non déclarés	952	236	716
Provision pour sinistres déclarés au 31 décembre 2012	5 753	2 660	3 093
Provision au 31 décembre 2012	6 705 \$	2 896 \$	3 809 \$

L'évolution de la provision des sinistres en voie de règlement est la suivante:	Provision brute	Part du Réassureur	Provision nette
Provision au 1er janvier 2013	6 705 \$	2 896 \$	3 809 \$
Sinistres et frais de règlement de l'année 2013	13 425	1 517	11 908
Variation de la provision pour les années antérieures à 2013	(771)	(112)	(659)
Effet de l'actualisation en 2013	23	10	13
Total des sinistres subis pour l'exercice au 31 décembre 2013	12 677	1 415	11 262
Sinistres versés au cours de l'exercice 2013	(13 361)	(1 767)	(11 594)
Provision au 31 décembre 2013	6 021 \$	2 544 \$	3 477 \$

Provision au 1er janvier 2012	5 743 \$	2 313 \$	3 430 \$
Sinistres et frais de règlement de l'année 2012	12 085	1 826	10 259
Variation de la provision pour les années antérieures à 2012	337	412	(75)
Effet de l'actualisation en 2012	34	25	9
Total des sinistres subis pour l'exercice au 31 décembre 2012	12 456	2 263	10 193
Sinistres versés au cours de l'exercice 2012	(11 494)	(1 680)	(9 814)
Provision au 31 décembre 2012	6 705 \$	2 896 \$	3 809 \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

19 PROVISION POUR SINISTRES EN VOIE DE RÈGLEMENT (SUITE)

La méthode de détermination de la provision pour les sinistres en voie de règlement est la même que celle utilisée lors de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2013, les changements d'hypothèses n'ont eu aucune incidence significative sur la provision pour les sinistres en voie de règlement.

Le tableau suivant présente l'évolution des provisions de sinistres en voie de règlement par année de survenance des sinistres. Cette évaluation est fondée sur le règlement de la provision initiale, net de l'attribution d'une portion des revenus générés par les placements en appariement avec la provision.

	Évolution de la provision brute - par année de survenance									
	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Provision initiale brute	2 701	2 196	2 074	4 972	2 894	2 638	1 508	1 484	1 553	1 340
Évolution de la provision:										
Après 1 an	2 435	1 906	1 653	4 393	4 830	2 487	1 085	1 989	1 548	1 060
Après 2 ans		1 687	1 816	4 827	4 793	2 194	1 018	1 811	1 438	1 079
Après 3 ans			1 651	5 301	5 877	2 290	960	1 716	1 453	1 080
Après 4 ans				5 360	5 740	2 109	962	1 629	1 428	1 028
Après 5 ans					5 484	2 050	928	1 435	1 491	1 007
Après 6 ans						1 783	928	1 432	1 470	1 018
Après 7 ans							927	1 432	1 411	980
Après 8 ans								1 432	1 398	980
Après 9 ans									1 450	980
Après 10 ans										980
Suffisance (insuffisance) cumulative en % de la provision initiale	10%	23%	20%	-8%	-89%	32%	39%	4%	7%	27%

Les provisions brutes initiales des dix dernières années ont une moyenne de suffisance de 6 %.

	Évolution de la provision nette - par année de survenance									
	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Provision initiale nette	2 116	1 834	1 765	2 472	2 030	1 871	1 104	987	984	1 039
Évolution de la provision:										
Après 1 an	1 967	1 571	1 263	2 183	1 829	1 681	861	952	1 023	850
Après 2 ans		1 425	1 463	2 347	1 783	1 536	793	1 046	948	863
Après 3 ans			1 317	2 381	2 115	1 588	734	950	932	877
Après 4 ans				2 324	2 035	1 650	729	894	892	831
Après 5 ans					1 877	1 577	711	889	885	812
Après 6 ans						1 496	711	885	854	822
Après 7 ans							710	886	855	786
Après 8 ans								886	854	786
Après 9 ans									854	786
Après 10 ans										786
Suffisance (insuffisance) cumulative en % de la provision initiale	7%	22%	25%	6%	8%	20%	36%	10%	13%	24%

Les provisions nettes initiales des dix dernières années ont une moyenne de suffisance de 17 %.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

19 PROVISION POUR LES SINISTRES EN VOIE DE RÈGLEMENT (SUITE)

Sensibilité au développement des provisions

L'estimation de la provision pour les sinistres en voie de règlement se fonde sur diverses hypothèses. Le taux d'actualisation et la matérialisation de la provision pour les sinistres en voie de règlement sont deux variables importantes de l'évaluation.

La société estime qu'une diminution de 1 % du taux d'actualisation de la provision pour les sinistres en voie de règlement diminuerait le résultat avant impôt de 22 \$ (23 \$ en 2012). L'augmentation de 1 % du taux d'actualisation de la provision pour les sinistres en voie de règlement augmenterait le résultat avant impôt de 22 \$ (22 \$ en 2012).

La société estime qu'une augmentation de 5 % de la matérialisation de la provision pour les sinistres en voie de règlement diminuerait le résultat avant impôt de 165 \$ (155 \$ en 2012). Une diminution de 5 % de la matérialisation des sinistres en voie de règlement augmenterait le résultat de 167 \$ (159 \$ en 2012).

L'échéancier prévu du règlement de la provision pour les sinistres en voie de règlement s'établit ainsi :

	31 décembre 2013					Valeur au bilan
	Moins d'un an	Un à trois ans	Trois à cinq ans	Cinq à dix ans	Plus de dix ans	
Provision au passif						
Biens	1 556 \$	162 \$	59 \$	\$	\$	1 777 \$
Responsabilité	1 108	296	57	3		1 464
Automobiles	2 527	228	25			2 780
Total	5 191 \$	686 \$	141 \$	3 \$	\$	6 021 \$

Part du réassureur dans la provision à l'actif

Biens	467 \$	56 \$	12 \$	\$	\$	535 \$
Responsabilité	541	14	3			558
Automobiles	1 438	12	1			1 451
Total	2 446 \$	82 \$	16 \$	\$	\$	2 544 \$

31 décembre 2012

	Moins d'un an	Un à trois ans	Trois à cinq ans	Cinq à dix ans	Plus de dix ans	Valeur au bilan
Provision au passif						
Biens	1 309 \$	164 \$	51 \$	\$	\$	1 524 \$
Responsabilité	1 506	349	74	1		1 930
Automobiles	3 066	183	2			3 251
Total	5 881 \$	696 \$	127 \$	1 \$	\$	6 705 \$

Part du réassureur dans la provision à l'actif

Biens	637 \$	106 \$	20 \$	\$	\$	763 \$
Responsabilité	546	17	4			567
Automobiles	1 554	12				1 566
Total	2 737 \$	135 \$	24 \$	\$	\$	2 896 \$

20 PRIMES NON GAGNÉES

Le rapprochement de la provision pour les primes non gagnées est la suivante:

	Primes non gagnées		
	brutes	Part du Réassureur	nettes
Solde au 1er janvier 2012	10 602 \$	1 447 \$	9 155 \$
Primes souscrites	22 245	4 864	17 381
Primes gagnées au cours de l'exercice	(21 477)	(4 581)	(16 896)
Primes non gagnées au 31 décembre 2012	11 370 \$	1 730 \$	9 640 \$
Primes souscrites	23 845 \$	4 732 \$	19 113 \$
Primes gagnées au cours de l'exercice	(22 933)	(4 526)	(18 407)
Primes non gagnées au 31 décembre 2013	12 282 \$	1 936 \$	10 346 \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

21 FOURNISSEURS ET AUTRES FRAIS COURUS

	2013	2012
Membres	65 \$	62 \$
Rémunération et charges sociales	1 226	1 100
Acquisition d'immobilisations corporelles		6
Taxes de vente	94	140
Autres fournisseurs et frais courus	576	375
	1 961 \$	1 683 \$

22 PARTS SOCIALES

La société est autorisée à émettre 1 000 000 de parts sociales, rachetables au gré du détenteur, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10 dollars chacune. Au 31 décembre 2013, la société a 3 216 parts sociales émises (3 374 en 2012).

23 PARTS PRIVILÉGIÉES

Autorisées

100 000 parts privilégiées de catégorie « A » ou « B », sans droit de vote, rachetables, catégorie « A » au gré du détenteur, catégorie « B » au gré de l'émetteur, intérêts annuels de rangs prioritaires et cumulatifs au taux maximum des obligations du Québec 10 ans majoré de 3 %, d'une valeur nominale de 100 dollars chacune :

Catégorie « A », prioritaires aux parts sociales.

Catégorie « B », prioritaires à la catégorie « A ».

Émises	2013	2012
15000 parts privilégiées de catégorie « B », intérêts de 3.3 %	1 500 \$	1 500 \$
	1 500 \$	1 500 \$

24 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	2013	2012
Placements disponibles à la vente		
Gains non réalisés	20 \$	31 \$
Pertes non réalisées	(117)	(23)
	(97)	8
Impôts afférents	27	(2)
	(70)	6
Gains (pertes) actuariels sur les régimes de retraite	(616)	(908)
Impôts afférents	166	244
	(450)	(664)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(520) \$	(658) \$

25 GESTION DU CAPITAL

La société définit son capital comme l'ensemble des éléments qui sont présentés dans les capitaux propres.

La gestion du capital de la société est effectuée de façon à préserver un capital adéquat afin de permettre un développement optimal. Elle vise également à respecter les exigences en matière de capital dictées par l'Autorité des marchés financiers. Les politiques et les procédures de la société sont établies afin de gérer et de limiter les risques auxquels la société est exposée. Le conseil d'administration de la société a approuvé une politique de gestion du capital. La conformité à cette politique fait l'objet d'un suivi périodique.

La société est tenue de par la Loi sur les assurances du Québec, de respecter des exigences en matière de capital. L'autorité des marchés financiers exige que la société établisse un niveau cible interne de capital reflétant son profil de risque et qu'elle se conforme à un test de capital minimum (TCM). Le niveau cible dont la société s'est dotée, est de maintenir un test de capital minimum (TCM) supérieur à 240 % (215 % en 2012).

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

25 GESTION DU CAPITAL (SUITE)

Au 31 décembre 2013, le TCM de la société répond aux exigences réglementaires et est composé des montants suivants:

	2013	2012
Capital disponible	7 658 \$	6 733 \$
Capital requis	1 690	1 552
Excédent du capital disponible sur le capital requis	5 968	5 181
Capital excédentaire au niveau cible de la société	3 602 \$	3 396 \$
Ratio du capital disponible sur le capital requis (TCM)	453 %	434 %

26 ENGAGEMENTS

La société loue des locaux dont les baux viennent à échéance entre le 31 janvier 2014 et le 31 octobre 2016. La majorité des contrats sont renouvelables à leur échéance.

	2013	2012
Dépenses de loyer		
Moins d'un an	124 \$	122 \$
Un à cinq ans	227	347
Total	351 \$	469 \$

Elle loue également des équipements dont les baux viennent à échéance entre le 30 avril 2014 et le 30 juin 2018. Il n'y a pas d'option de renouvellement prévu à l'échéance dans ces contrats.

Les paiements minimaux futurs à effectuer en vertu de ces contrats de location simple non résiliable sont les suivants:

	2013	2012
Dépenses de location d'équipement		
Moins d'un an	16 \$	12 \$
Un à cinq ans	39	5
Total	55 \$	17 \$

Le Fonds de placement Promutuel a effectué un appel de capital pour le Fonds de développement. Au 31 décembre 2013, il reste des appels de capital pour trois versements annuels de 50 \$ pour les exercices 2014 à 2016.

27 RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants incluent les administrateurs ainsi que les cadres de la société. La rémunération cumulative des principaux dirigeants est :

AU 31 DÉCEMBRE 2013	Total
Avantages à court terme	555 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	46
Total de la rémunération au 31 décembre 2013	601 \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

27 RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS (SUITE)

AU 31 DÉCEMBRE 2012	Total
Avantages à court terme	565 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	62
Autres avantages à long terme	47
Total de la rémunération au 31 décembre 2012	674 \$

28 INCIDENCE DES PROGRAMMES DE RÉASSURANCE SUR LE RÉSULTAT

PROGRAMME DE CESSION DE RÉASSURANCE

Dans le cours normal des affaires, la société réassure certains risques auprès de son réassureur en vue de limiter sa responsabilité en cas de sinistre ou d'une série de sinistres résultant d'un même événement. L'incidence de la cession de la réassurance sur le résultat étendu de la société est la suivante :

	2013	2012
Cession de prime au réassureur	(4 526) \$	(4 581) \$
Recouvrement de sinistre du réassureur	1 415	2 263
Commissions de réassurance	1 356	1 068
Augmentation (diminution) du résultat avant impôts	(1 755) \$	(1 250) \$

PROGRAMME DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE

Suite à des ententes de réassurance avec son réassureur, la société participe aux opérations de réassurance effectuées par son réassureur dans le « Mécanisme de Répartition Promutuel » et le « Mécanisme de Répartition Promutuel Associés ». L'entente de réassurance avec « Mécanisme de Répartition Promutuel Associés » s'est terminée le 1^{er} janvier 2013. L'incidence des opérations de réassurance prises en charge sur le résultat étendu de la société est la suivante :

	2013	2012
Augmentation		
Primes brutes acquises	12 \$	356 \$
Sinistres et frais de règlement	13	196
Frais	3	148
Augmentation (diminution) du résultat avant impôts	(4) \$	12 \$

29 CONCENTRATION DU RISQUE D'ASSURANCE

Renseignements géographiques

Les activités d'assurance se déroulent exclusivement dans la province de Québec. La majorité des polices de la société sont concentrées dans le territoire établi par le Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles.

Principaux clients

Les produits de la société sont issus de nombreux titulaires de police. Aucun titulaire ne génère plus de 10 % du total des produits.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

29 CONCENTRATION DU RISQUE D'ASSURANCE (SUITE)

Les primes souscrites par secteur d'activité sont les suivantes :

	2013	2012
Primes directes souscrites		
Automobiles	10 368 \$	9 456 \$
Biens et responsabilité	13 661	12 414
Total des primes directes souscrites	24 029	21 870
Réassurance acceptée	(184)	375
Total des primes souscrites	23 845 \$	22 245 \$

Les primes nettes gagnées par secteur d'activité sont les suivantes :

	2013	2012
Primes directes nettes gagnées		
Automobiles	8 966 \$	8 265 \$
Biens et responsabilité	9 429	8 275
Total des primes directes nettes gagnées	18 395	16 540
Réassurance acceptée	12	356
Total des primes nettes gagnées	18 407 \$	16 896 \$

30 SENSIBILITÉ AUX RISQUES D'ASSURANCE PAR SECTEUR

Taux bruts	2013			2012		
	Taux sinistres bruts	Taux frais bruts	Taux combinés bruts	Taux sinistres bruts	Taux frais bruts	Taux combinés bruts
Primes directes						
Automobiles	62 %	-	-	73 %	-	-
Biens et responsabilité	50 %	-	-	47 %	-	-
Total primes directes	55 %	32 %	87 %	58 %	37 %	95 %
Réassurance acceptée	108 %	25 %	133 %	55 %	42 %	97 %
Total	55 %	32 %	87 %	58 %	37 %	95 %

Taux nets	2013			2012		
	Taux sinistres nets	Taux frais nets	Taux combinés nets	Taux sinistres nets	Taux frais nets	Taux combinés nets
Primes directes						
Automobiles	65 %	-	-	72 %	-	-
Biens et responsabilité	57 %	-	-	49 %	-	-
Total primes directes	61 %	33 %	94 %	60 %	41 %	101 %
Réassurance acceptée	108 %	25 %	133 %	55 %	42 %	97 %
Total	61 %	33 %	94 %	60 %	41 %	101 %

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

30 SENSIBILITÉ AUX RISQUES D'ASSURANCE PAR SECTEUR (SUITE)

Au 31 décembre 2013, la société évalue qu'une modification du taux de sinistres nets ou du taux des frais nets aurait l'effet suivant sur le résultat net:

	Exercice terminé le 31 décembre 2013		
	Diminution du résultat		
	avant impôts	impôts	net
Augmentation de 5 % du taux des sinistres nets sur les			
Primes directes			
Automobiles	448 \$	121 \$	327 \$
Biens et responsabilité	471	126	345
Total primes directes	919	247	672
Réassurance acceptée	1		1
Total	920 \$	247 \$	673 \$
Augmentation de 1 % du taux de frais nets total	184 \$	49 \$	135 \$
	Exercice terminé le 31 décembre 2012		
	Diminution du résultat		
	avant impôts	impôts	net
Augmentation de 5 % du taux de sinistres nets sur les			
Primes directes			
Automobiles	413 \$	111 \$	302 \$
Biens et responsabilité	414	111	303
Total primes directes	827	222	605
Réassurance acceptée	18	5	13
Total	845 \$	227 \$	618 \$
Augmentation de 1 % du taux de frais nets total	169 \$	45 \$	124 \$

Une diminution du même pourcentage aurait l'effet inverse sur le résultat net de la société.

31 GESTION DES RISQUES

La politique de placement de la société définit les objectifs, la répartition, les contraintes, les responsabilités ainsi que les critères d'évaluation de la performance. La conformité à cette politique fait l'objet d'un suivi périodique.

Les analyses de sensibilité ne comprennent pas l'incidence de la variation des risques liés aux régimes de retraite de la société.

A) Risque de taux d'intérêt

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un actif financier est investi dans un instrument financier portant intérêt à taux fixe. Ces actifs financiers sont exposés au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt, varient en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Certains actifs financiers, comme les actions, ne portent pas intérêt, de ce fait, la société est peu exposée sur ces instruments financiers au risque découlant des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur.

De plus, les fluctuations de taux d'intérêts modifient l'évaluation de la valeur de la provision des sinistres en voie de règlement. Cette évaluation est effectuée selon le taux de rendement prévu des actifs détenus en appariement.

Au 31 décembre 2013, la société estime qu'une fluctuation de plus ou moins 1 % serait considéré comme probable selon l'évolution récente des conditions des marchés financiers. Elle estime qu'une variation de 1 % des taux d'intérêt aurait l'effet suivant sur le résultat étendu de la société:

Augmentation de 1 % du taux d'intérêt	2013	2012
Résultat net	55 \$	55 \$
Autres éléments du résultat étendu	(221)	(81)
Avoir des membres	(166) \$	(26) \$
Diminution de 1 % du taux d'intérêt		
Résultat net	(55) \$	(55) \$
Autres éléments du résultat étendu	221	81
Avoir des membres	166 \$	26 \$

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

31 GESTION DES RISQUES (SUITE)

L'échéancier et les taux d'intérêt des placements s'établissent ainsi :

	Échéancier au 31 décembre 2013					Valeur au bilan
	Moins d'un an	Un à trois ans	Trois à cinq ans	Cinq à dix ans	Plus de dix ans	
Placements						
Dépôts à terme	611 \$	1 522 \$	1 546 \$	\$	\$	3 679 \$
	611 \$	1 522 \$	1 546 \$	\$	\$	3 679 \$
Total (en pourcentage)	17 %	41 %	42 %	- %	- %	100 %
Taux d'intérêt effectif	1.34 %	2.20 %	2.79 %	%	%	2.30 %

Les autres actifs financiers n'ont pas d'échéance spécifique.

Pour gérer le risque de fluctuation de taux d'intérêt, la société est dotée d'une politique de placement approuvée par son conseil d'administration, qui prévoit l'appariement de ses éléments d'actif et de passif. Les placements de la société doivent respecter la structure de ses engagements financiers.

B) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier libellé en devises étrangères fluctue en raison de la variation des taux de change.

Les opérations de la société sont effectuées en totalité en devises canadiennes. Par conséquent, la société n'est pas exposée à un risque de change.

C) Autre risque de marché

Un autre risque de marché est le risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des prix du marché autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de taux de change. Ces fluctuations peuvent être attribuables à des facteurs spécifiques à l'émetteur ou à des facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché. Le risque maximum découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. La société gère ce risque par une diversification des titres détenus.

Au 31 décembre 2013, la société n'a aucun placement dans les marchés boursiers. Par conséquent, la société n'est pas exposée à un risque de marché.

D) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que les sources de liquidité deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus sur les passifs financiers. Afin de gérer ses exigences de trésorerie, la société conserve des liquidités et une partie de ses placements sous forme de titres facilement négociables pour palier à tout risque de liquidité.

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

31 GESTION DES RISQUES (SUITE)

L'échéance du passif financier de la société s'établit ainsi:

	Moins d'un an	Un à trois ans	Trois à cinq ans	Cinq à dix ans	Plus de dix ans	Valeur au bilan
Provisions pour						
Sinistres en voie de règlement	5 191 \$	686 \$	141 \$	3 \$	\$	6 021 \$
Primes non gagnées	12 282					12 282
Commissions de réassurance non gagnées	548					548
Créditeurs	2 084					2 084
Parts sociales	32					32
TOTAL	20 137 \$	686 \$	141 \$	3 \$	\$	20 967 \$

E) Risque de crédit et diversification

Le risque de crédit correspond au risque que des contreparties ou des débiteurs ne respectent pas leurs engagements envers la société. Les politiques de placement et de financement de primes de la société visent à limiter ce risque en assurant une diversification des contreparties ou des débiteurs, et une exposition limitée à un même émetteur. De plus, la politique de placement impose des minimums sur la cote de crédit des émetteurs.

Au 31 décembre 2013, les actifs financiers auprès des émetteurs suivants représentent 10 % et plus du total des actifs financiers de la société :

Caisse Desjardins de la Petite-Nation	3 031 \$
---------------------------------------	----------

F) Risque de tarification

Le risque lié à la tarification est le risque selon lequel un prix établi est insuffisant pour assurer un rendement adéquat pour les membres comparativement aux objectifs de rentabilité de la société. Ce risque peut relever d'une évaluation inadéquate du marché ou des coûts reliés aux sinistres.

La société gère ce risque au moyen d'analyse régulière de sa tarification comparée à sa récente expérience et au taux du marché. Les hypothèses entourant la tarification sont révisées régulièrement et tiennent compte des coûts de la réassurance.

G) Risque de souscription

Le risque de souscription correspond au risque résultant de la sélection des risques et de la gestion des clauses des contrats d'assurance. La société s'est dotée de politiques de souscription et d'inspection des risques qui définissent ses limites de rétention et sa tolérance au risque. Lorsque les limites de rétention de la société sont atteintes, la société cède le risque excédentaire à son réassureur.

H) Risque de réassurance

La société a comme politique de réassurer ses contrats d'assurance afin de limiter son exposition à des pertes importantes. La réassurance ne dégage pas la société de ses engagements envers ses détenteurs de police. Par conséquent, la société est exposée au risque de crédit lié aux montants cédés au réassureur. Cependant, la société surveille régulièrement la situation financière de son réassureur.

Le contrat de réassurance indique que la société est sujette à une rétention nette de 215 \$ (165 \$ en 2012) par événement. De plus, l'ensemble des sociétés mutuelles membres du Groupe Promutuel est protégé jusqu'à concurrence de 150 000 \$ (150 000 \$ en 2012) dans le cas où un seul événement donnerait lieu à une série d'indemnités.

I) Risque d'évaluation de la juste valeur

Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer par catégorie les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur. La hiérarchie comporte 3 niveaux :

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2013

en milliers de dollars, sauf indication contraire

31 GESTION DES RISQUES (SUITE)

Niveau 1 : évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs ;
 Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de paramètres observables sur le marché ;
 Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de paramètres non observables sur le marché.

	2013			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers au bilan évalués à la juste valeur :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 344 \$	\$	\$	1 344 \$
Placements disponibles à la vente		7 110	4 633	11 743
	1 344 \$	7 110 \$	4 633 \$	13 087 \$

	2012			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers au bilan évalués à la juste valeur :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 989 \$	\$	\$	1 989 \$
Placements disponibles à la vente		6 515	4 171	10 686
	1 989 \$	6 515 \$	4 171 \$	12 675 \$

Actifs évalués à la juste valeur selon le niveau 3		2013	2012
Solde au 1er janvier		4 171 \$	4 246 \$
Total des gains ou des pertes			
Résultat net		12	(47)
Autres éléments du résultat étendu		(37)	(33)
Acquisitions		2 265	1 936
Dispositions		(1 778)	(1 931)
Solde au 31 décembre		4 633 \$	4 171 \$

La juste valeur de ces instruments financiers est établie selon les méthodes suivantes :

- Dépôts à terme selon l'actualisation des flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt du marché pour des instruments comportant des conditions similaires.
- Fonds de placement Promutuel avec des techniques d'évaluation fondées sur une part importante de paramètres observables sur le marché.
- La juste valeur de la participation dans le capital de Promutuel Réassurance et du Fonds de garantie Promutuel est établie à partir de la valeur de rachat de cette participation puisqu'elles sont rachetables à un prix déterminable au moment de leur émission et ne peuvent être modifiées par les résultats financiers subséquents.

32 OPÉRATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DU GROUPE PROMUTUEL

La société est membre du Groupe Promutuel Fédération de sociétés mutuelles d'assurance générale. Elle participe au capital de Promutuel Réassurance, Promutuel Société de Portefeuille inc. et du Fonds de garantie Promutuel. De plus, par le biais du Fonds de placement du Groupe Promutuel, elle détient une participation dans le Fonds de développement Promutuel.

Les frais d'opérations et les indemnités et frais inhérents à l'état des résultats incluent une somme de 1 872 \$ (1 777 \$ en 2012) encourue auprès des institutions du Groupe. Ces frais comprennent principalement les services informatiques et la contribution à la Fédération. Les opérations de réassurance sont conclues avec Promutuel Réassurance.

